

IMPORTANT : FERMETURE ETABLISSEMENT ET CONTINUITE PEDAGOGIQUE



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE



Sébastien GASC,

Principal du collège de Lacanau

A

Tous les parents d'élèves.

Lacanau, le 1er avril 2021

Objet : Fermeture des établissements et continuité pédagogique obligatoire.

Madame, Monsieur,

Collège de Lacanau

Lors de son allocution aux français le 31 mars 2021, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du mardi 06 avril 2021, et ce pour une durée de 4 semaines.

Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires. Les élèves restent soumis à l'obligation scolaire.

Affaire suivie par

M. Sébastien GASC

Téléphone

05.57.17.70.40

Courriel

ce.0333287u@ac-bordeaux.fr

Dans le cadre de la continuité pédagogique, les élèves devront poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils proposés selon le calendrier suivant :

- Du 06 avril au vendredi 09 avril 2021 : Continuité pédagogique à distance **obligatoire**.
- Du 10 avril au 25 avril 2021 : Vacances scolaires de Printemps.
- Du lundi 26 avril au vendredi 30 avril : Continuité pédagogique à distance **obligatoire**.
- A compter du 03 mai 2021, reprise en présentiel pour tous les collégiens (à confirmer selon évolution des consignes nationales).

Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

L'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place en s'appuyant **exclusivement sur l'outil numérique Pronote** pour la consultation des cahiers de texte (devoirs à réaliser aux dates indiquées) et des résultats comme c'est déjà le cas habituellement. A noter que les élèves pourront y récupérer des supports téléchargeables mais également y déposer des copies le cas échéant.

Attention : Il est important que les **élèves** se connectent avec leurs **comptes élèves** afin d'avoir accès à toutes les fonctionnalités (dépôt de copie).
De même, une communication sera maintenue avec les **parents** via Pronote.
Pour cela, les parents doivent se connecter avec leurs **comptes parents**.

Un lien téléphonique sera effectué par le service vie scolaire pour s'assurer que la continuité pédagogique est réalisée par tous les élèves.

Pour toutes questions, ou pour toute difficulté de connexion, je vous invite à nous contacter par téléphone au **05.57.17.70.40** ou à l'adresse mail suivante : ce.0333287u@ac-bordeaux.fr

Les personnels non enseignants assureront une permanence administrative pour, entre autres, répondre à vos éventuelles sollicitations et effectuer un suivi des élèves de manière coordonnée avec les professeurs.

L'établissement sera donc joignable pour les deux semaines scolaires de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (sauf les mercredis après-midi).

Enfin, je vous invite également à **accompagner votre enfant dans la mise en place de cette continuité pédagogique à distance en vous assurant que cette période ne soit pas considérée comme une période de vacances scolaires et que votre enfant respecte ses obligations scolaires en accomplissant l'ensemble des travaux demandés.**

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Bien évidemment, vous serez destinataires de nouvelles informations directement via Pronote, notamment en ce qui concerne la reprise d'une scolarité en présentiel qui, pour l'instant, est fixée au 03 mai pour tous les élèves.

En vous remerciant de votre attention.
Bien cordialement.

Le Principal

Sébastien GASC

